

Sports - Loisirs - Culture

**Les piscines publiques biologiques**

Eau - Assainissement

**Eau potable : améliorer la connaissance  
des réseaux et des ouvrages**

Bâtiment - Patrimoine - Énergie

**Accéder à un établissement  
avec une marche à l'entrée**

Environnement - Risques

**Éradiquer  
la renouée  
du Japon**

Téléchargez le sommaire complet des fiches sur

[www.Territorial.fr/339-techniques.htm](http://www.Territorial.fr/339-techniques.htm)

Retrouvez  
nos offres  
d'emploi



## Pratiques techniques

# Éradiquer la renouée du Japon

La renouée du Japon fait partie des plantes herbacées vigoureuses et envahissantes que l'on retrouve désormais sur tout le territoire français. Ses impacts sur la faune et la flore étant importants, il convient d'engager une lutte contre sa propagation. L'objet de cette fiche est de présenter cette plante pour la repérer, connaître ses modes de reproduction et de développement et exposer les différentes techniques de lutte.

**L**a renouée du Japon ou renouée à feuilles pointues, *Fallopia japonica*, autrefois aussi nommée *polygonum cuspidatum* ou encore *reynouia japonica*, est une espèce de plante herbacée vivace de la famille des polygonacées, originaire d'Asie orientale, naturalisée en Europe dans les milieux humides. Des synonymes existent. (source : Global Invasive Species Database) : *polygonum sieboldii* ; *polygonum zuzarifinii* ; *pleuropteris cuspidatum* ; *timaria cuspidata*.

### Histoire et origines

C'est une plante herbacée très vigoureuse qui est originaire d'Asie, principalement de Chine, Corée, Japon et de Sibérie. Auparavant introduite au Moyen-Âge par la route de la soie comme plante fourragère, il apparaît qu'elle a été à nouveau introduite en Europe au début du XIX<sup>e</sup> siècle par un médecin de la Compagnie néerlandaise des Indes, notamment pour ses qualités esthétiques et ornementales, mélières et fourragères. Elle a d'ailleurs reçu, en 1847, la médaille d'or de la Société d'agriculture et d'horticulture de la ville d'Utrecht (Pays-Bas) pour ses qualités. À titre d'anecdote, il apparaît que, dans le Nord de la France, elle a été introduite tout particulièrement pendant la première guerre mondiale par des cavaliers de l'armée anglaise qui l'auraient semée puis cultivée pour l'alimentation de leurs chevaux, au vu de ses grandes qualités fourragères. Elle a ensuite très vite gagné et envahi des friches, zones humides, bords de routes et berges de cours d'eau et elle est maintenant recensée et présente dans le monde entier. Elle est devenue une envahissante considérée comme une peste végétale à éradiquer par tous les moyens. Elle est inscrite sur la liste de l'Union internationale pour la conservation de la nature des 100 espèces les plus préoccupantes.

### Où la trouve-t-on ?

La renouée du Japon est très vite sortie des jardins d'agrément pour s'installer et envahir tous types de terrains, elle est à l'aise partout. Fiches et bords de routes peuvent lui convenir malgré une certaine sécheresse car ses rhizomes (racines) peuvent descendre profondément et s'étendre. Son véritable domaine de prédilection se situe sur les berges de cours d'eau et dans les zones d'alluvions, là une bonne

alimentation en eau et la richesse du sous-sol lui conviennent parfaitement et lui permettent d'avoir une croissance et une compétitivité optimales. On la trouve également souvent en bordure de forêts qu'elle colonise facilement, qu'elles soient alluviales, peuplierales, saulaies, aulnaies. L'ensemble du territoire français est donc colonisé par la renouée du Japon. Elle est très largement répandue en Europe du Nord, (Royaume-Uni, Danemark, Finlande, Norvège, Suède), en Europe de l'Ouest (Allemagne, Autriche), en Europe de l'Est (Pologne, Russie), ainsi qu'en Europe du Sud (Italie, Espagne, Croatie...).

### Description générale et morphologie

La renouée du Japon est classée dans la catégorie des plantes herbacées, vivaces rhizomatenses, à port buissonnant. Elle forme annuellement des grandes tiges creuses, semblables à des cannes de bambous pouvant atteindre trois à quatre mètres de hauteur et cinq centimètres de diamètre, aériennes et robustes, tachetées de rouge.

Elle peut atteindre cette taille en deux mois, au printemps ! Elle se présente sous forme de massifs, quelquefois importants en volume. Sa croissance peut atteindre huit centimètres par jour, ce qui fait qu'elle a atteint sa taille adulte en fin de printemps. Les tiges aériennes meurent l'hiver mais les bourgeons persistent au ras du sol.

La renouée du Japon se nourrit par des rhizomes, tiges souterraines horizontales lignifiées, bien développées et pouvant atteindre quinze à vingt mètres de long, en pénétrant dans le sol jusqu'à trois mètres de profondeur ce qui peut leur permettre, entre autres, de traverser une voirie en souterrain pour atteindre des parcelles éloignées.

Ces rhizomes assurent la nourriture de la plante mais surtout leur reproduction végétative. Elles sont complétées par des racines adventives en grand nombre qui assurent également la nourriture de la plante. Ses feuilles sont larges et d'un vert franc. Elles sont de forme ovale-triangulaire, tronquées à la base et peuvent atteindre quinze à vingt centimètres. Les fleurs, de couleur blanc-crème, ou blanc-vert, apparaissent en septembre-octobre et se développent en panicules de huit à douze centimètres de longueur à la base, l'aisselle des feuilles.

### Reproduction de la plante

La renouée du Japon est considérée comme gynodioïque, elle présente à la fois des individus hermaphrodites et des individus mâles. En France, et en Europe en général, les graines sont peu fertiles (reproduction sexuée) et la reproduction se fait principalement par multiplication végétative (reproduction asexuée), c'est-à-dire par les rhizomes ou fragments de rhizomes dispersés ou par boutures de tiges. La conquête ou plutôt l'invasion de nouveaux territoires se fait donc par la multiplication végétative qui est favorisée et multipliée par la présence d'eau et par l'érosion des berges des plans d'eau ou des rivières. Cette multiplication peut également être provoquée par les animaux qui transportent des fragments de plantes mais aussi et surtout par l'homme lors de déplacements de terres contaminées par les plantes lors de travaux de terrassements liés à des opérations de génie civil ou de constructions (voies, réseaux, bâtiments, aménagements d'espaces verts...).

### Possibilités d'utilisation

#### • Pour la consommation par l'homme

C'est une plante, et en particulier ses rhizomes séchés, couramment utilisée comme matière médicale par la pharmacopée en Chine. Au Japon, on la consomme sous différentes formes :

- les jeunes pousses sont consommées crues ou cuites ;
- les jeunes feuilles sont mélangées et servent à stopper des hémorragies et calmer des douleurs, ou comme légume fin ;
- les rhizomes sont arrachés l'hiver, mis à sécher et consommés pour certaines vertus médicinales, sur les intestins, l'évacuation urinaire.

En Europe, il n'est pas prudent, voire très fortement déconseillé de la consommer car elle s'est fréquemment développée sur des sols artificiels qui sont très souvent pollués.

#### • Pour l'ornement

C'est une plante qui présente un réel aspect décoratif et qui a pour avantage une croissance exceptionnelle.

### Invasion et impacts

#### • Propagation fulgurante

La renouée du Japon est une plante à propagation très rapide. La plante ne se dissémine que très peu par ses graines. Un centimètre de rhizome suffit à coloniser un lieu qui en était vierge. Un petit foyer peut rapidement coloniser ses abords immédiats pour former rapidement des massifs de plusieurs dizaines de mètres carrés. Elle se reproduit donc principalement de façon végétative. Ses tiges souterraines se développent en tous sens et portent des bourgeons dont la durée de vie peut atteindre plusieurs années malgré les effets des saisons. Sa présence entraîne des impacts considérables sur la flore et la faune, principalement

par le fait qu'elle est dépourvue de prédateurs locaux et de compétiteurs. Son développement rapide se fait au détriment de la flore locale, elle prend le pas sur la végétation basse locale et ses rhizomes sécrètent des substances dans le sol qui s'avèrent toxiques pour les autres plantes. Elle intervient négativement sur :

- le fonctionnement des écosystèmes ;
- la structure, la composition et l'équilibre des communautés végétales en place et en particulier sur certaines espèces à valeur patrimoniale par exemple, l'Angélique des Estuaires, espèce rencontrée dans quelques estuaires français et protégée par la réglementation nationale ;
- les interactions locales entre les espèces indigènes animales et végétales ; en particulier sur la diversité en vertébrés et surtout en invertébrés. Ceci explique notamment que les populations d'amphibiens, petits reptiles, petits mammifères et oiseaux diminuent à sa proximité.

Sa prolifération peut entraîner d'autres impacts indirects :

- la limitation ou l'impossibilité d'accès des usagers aux rives des cours d'eau et en particulier pour les riverains ou les pêcheurs ;
- la dégradation des ouvrages pour des raisons de difficultés d'accès ou du fait de la création d'embâcles sur le cours d'eau en période de crues ;
- la source de nombreux problèmes pour les gestionnaires d'espaces publics, État ou collectivités locales dans le cadre de leurs obligations d'entretien.

### Lutter contre la colonisation

Compte tenu de ses impacts, la lutte contre cette colonisation de la renouée du Japon s'impose. Mais comment lutter contre cette colonisation ? Faut-il la gérer ou l'éradiquer ?

#### • Mettre en place des mesures préventives

Il a en effet été constaté qu'une des méthodes les plus efficaces contre la colonisation reste la prévention. Il convient donc de protéger les secteurs vierges. Plusieurs techniques préventives sont à utiliser pour éviter la dispersion involontaire de la plante :

- exercer une surveillance accrue, régulière et précise de façon à repérer les jeunes plants dès que possible. À noter que cette action réclame bien entendu des moyens humains ;
- occuper les terrains, en particulier les terrains nus ou ceux qui sont déjà propices à une apparition de la plante, tels que les chantiers de construction ou les friches. Pour empêcher son apparition, il convient d'y apporter une végétation locale très dense et vivace ;
- prendre toutes les dispositions nécessaires pour que la renouée ne soit pas transportée, colportée et dispersée d'un point à un autre, en particulier par l'activité humaine ou la circulation de véhicules (présence de fragments de renouée dans les roues) ;



- arracher les jeunes plants dès qu'ils sont repérés, en veillant bien de ne pas en laisser de morceau en terre, la période à privilégier pour ce type d'opération est avril-mai.

#### • Éradication mécanique

La renouée du Japon est très difficile à éradiquer, en particulier au printemps car elle a une capacité exceptionnelle à se régénérer rapidement à partir de petits morceaux de tiges ou de racines :

- le fauchage manuel par extraction des rhizomes du sol est une technique fastidieuse, qui reste aléatoire et nécessite une main-d'œuvre importante. Peu efficace au final, elle ne peut être envisagée que sur de petites surfaces ;
- le fauchage mécanique répété, trois à quatre fois par an, et plusieurs années de suite, a pour intérêt de « fatiguer » la plante et donc de limiter sa prolifération. Mais, comme par principe, il ne fait que s'attaquer à la partie aérienne de la plante, la partie vivace enterrée n'est pas touchée et se reproduit sans contrainte. De plus, les fauches peuvent favoriser la dispersion de parties de la plante qui pourront se bouturer facilement. Pour y remédier, il conviendra de prévoir un ramassage soigné et une évacuation minutieuse vers les déchetteries.

Ce procédé de fauche, ponctuel, reste très limité et n'est donc pas totalement fiable... même s'il n'est pas à exclure.

#### • Éradication chimique

Sur le principe, l'élimination chimique est souvent compliquée et à utiliser avec parcimonie en respectant totalement les réglementations nationales et locales ; par exemple, l'utilisation d'herbicides est interdite à moins de 5 m des bords de cours d'eau. Le procédé le plus courant consiste à utiliser des traitements phytocides à base de substances rémanentes (glyphosates) qui ont pour principaux inconvénients de ne traiter que la partie aérienne des plantes et de détruire d'autres espèces non nuisibles en place. On sait par ailleurs que l'interdiction de l'utilisation des pesticides va se généraliser.

#### • Lutte biologique

La « consommation » des insectes herbivores locaux ne suffit pas pour éradiquer la plante ou tout au moins à limiter sa propagation. En certains endroits, il a été envisagé de trouver un prédateur naturel de la renouée du Japon. En Angleterre, certaines expériences sont portées sur l'introduction d'insectes asiatiques (Japon). Les conclusions de ces expériences ne semblent pas convaincantes à ce jour. La renouée du Japon est comestible pour les moutons, les ânes, les chèvres, et les chevaux. En certains endroits, et notamment en France, il est fait état de l'utilisation de l'éco-pastoralisme avec l'aide de chèvres des fossés.

#### Adopter un plan de gestion

Aucun procédé ou aucune technique d'éradication efficace et définitive de la renouée du Japon existe. Au mieux, il est possible de limiter sa prolifération sur des lieux intéressés ou son apparition sur des lieux non contaminés en combinant au maximum les techniques de lutte évoquées ci-dessus. En conséquence, il peut être recommandé d'élaborer, d'adopter et de faire adopter un plan de gestion de cette plante. Ce processus de gestion s'appuiera sur les points suivants, qu'il conviendra d'accompagner par une large communication transversale :

- informer les usagers, prestataires, entreprises, de la présence possible et surtout du caractère invasif de la renouée du Japon. Par exemple, poser des panneaux d'information sur place, organiser des expositions, sensibiliser les scolaires... ;
- repérer et répertorier les massifs sur un plan en les mesurant, en décrivant leur importance. Il est possible d'intégrer ces informations dans une base de données ou un SIG facilement accessible à tout interlocuteur intéressé. Mettre régulièrement à jour ces informations avec une procédure définie et connue. C'est important notamment pour les déplacements de terre ;
- adapter les pratiques (par la communication et la formation par exemple) pour ne pas disséminer la plante à partir des massifs en place ;
- engager un plan d'action pour affaiblir, contenir les massifs existants et empêcher toute évolution ou nouvelle contamination ;
- préserver les zones indemnes de contamination ;
- détruire systématiquement et dès leur apparition, les nouveaux massifs de plantes « fraîches ». C'est plus simple car, au départ, il s'agit de petits foyers !

#### Références

- « Plantes invasives en France », Serge Muller, Musée d'histoire naturelle 2004.
- « Plantes envahissantes de la région méditerranéenne », Agence méditerranéenne de l'environnement, 2003.
- « La Renouée du Japon : description et moyens de lutte », Fédération Nord nature, 23 rue Gosselet, 59000 Lille.
- « Les espèces invasives : la renouée du Japon », conseil départemental de Savoie, [www.savoiel.fr](http://www.savoiel.fr)
- « Le réemploi sur chantier », conseil départemental de l'Isère, [www.isere.fr](http://www.isere.fr)
- « Éliminer la renouée du Japon », conservatoire botanique de Brest, publication Espaces naturels n° 42, [www.dbrbrest.fr](http://www.dbrbrest.fr)